

Synthèse

Programme d'activité

Centre commun de recherche

Bilan 2022 & Perspectives 2023

Pour l'Assemblée générale du 12 avril 2023



Cette année encore, plusieurs publications témoignent de l'inscription des travaux de l'Ires dans l'actualité sociale et économique. Ainsi, après le numéro spécial de la Chronique internationale de 2021, qui a examiné les mesures inédites mises en place pour faire face à l'impact économique et social de la pandémie de Covid-19, celui de 2022 a été consacré à la question des salaires et de l'inflation. Il a notamment permis de mettre en évidence des points de convergence et de divergence dans les stratégies des États et des syndicats face à l'inflation.

Au-delà de cette question d'une forte actualité, et avant de détailler plus avant l'ensemble des travaux, on peut souligner plusieurs axes thématiques transversaux dans les travaux de 2022 et qui devraient se prolonger en 2023. D'abord, une série de recherches ont porté sur les effets des ordonnances de 2017 relatives à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et dans les branches. L'analyse monographique du secteur spécifique des transports viendra compléter la recherche menée dans le cadre du Comité d'évaluation des ordonnances. Le changement d'architecture institutionnelle de la représentation des salariés a donné lieu à plusieurs événements et en particulier à la mise en place d'une série de rencontres Ires-ISST. Un numéro spécial de la Revue, articulant analyses quantitatives et qualitatives, y sera aussi consacré mobilisant des chercheurs de l'Ires mais aussi d'autres horizons. Enfin, l'Ires coéditera avec la Revue Entreprises et Histoires des travaux sur le passage du CE au CSE avec une dimension comparative entre entreprises privées et publiques.

Deuxième axe transversal marquant : plusieurs études ont continué d'approfondir l'analyse des transformations du travail liées au développement du numérique. Un numéro de la Revue de l'Ires permet de capitaliser sur les recherches juridiques et sociologiques concernant les enjeux de la représentation dans le cadre du travail de plateformes. Les activités du réseau Sharers and Workers (IRES et ASTREES) se sont poursuivies dans plusieurs directions : accompagnement de collectifs et d'initiatives de représentation de travailleurs de plateformes dans le cadre du projet européen Digital Platform Observatory avec la Confédération européenne des syndicats (CES). Ces travaux nourrissent aussi plusieurs recherches et interventions dans des cadres européens et nationaux notamment sur les intermédiaires du B2B. Se sont ouverts plusieurs travaux qui concernent l'impact de l'Intelligence artificielle marquant une orientation qui fait jour sur les questions liées au numérique.

Ensuite, les dimensions travail ont été présentes aussi sous différents angles. D'une part se poursuit la recherche sur l'impact de la fragmentation du travail sur les questions de représentations des travailleurs ; les travaux sur la variété des formes d'emploi dans l'agriculture se penchent sur l'implication de la précarité des emplois sur la santé au travail. D'autres travaux, portant sur le travail, ont analysé les conditions dans lesquelles se construisent des parcours d'insertion et des parcours professionnels, en se concentrant notamment sur la contribution spécifique du champ associatif. En 2023, seront notamment engagées des recherches sur les enquêtes travail menées au sein des organisations syndicales.

D'autres travaux portent sur l'emploi et système productif, notamment sur les stratégies des groupes industriels. Une recherche en cours étudie ainsi deux secteurs, la pharmacie et les télécommunications, afin de faire le point sur la densification du tissu industriel en France et son impact en termes d'emploi.

Les recherches portant sur les revenus et la protection sociale ont exploré plusieurs thèmes d'importance : se poursuit la recherche sur la prise en charge de la dépendance à domicile, afin d'analyser l'élaboration et la mise en œuvre des systèmes locaux d'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes avec handicap. Ce sujet est d'importance tant l'offre institutionnelle apparaît déficitaire dans de nombreux territoires et les conditions de travail précaires pour les professionnels de l'aide à domicile. Une étude pluridisciplinaire sur le financement de la protection sociale et la notion de contributivité en matière de

retraites, assurance chômage, prestations familiales a elle aussi été finalisée et donnera lieu à un numéro spécial de la Revue de l'IRES.

Enfin, soulignons que le Séminaire international, qui a vocation à faire dialoguer le monde de la recherche et le monde du travail, a exploré sur plusieurs séances les questions syndicats et environnement, nourrissant ainsi un champ qui avait été peu développé jusqu'ici dans les travaux de l'Ires.

Pour finir, notons que l'année 2022 s'est terminée par un colloque pour célébrer les quarante ans de l'Ires. Ce colloque, qui a réuni plus de 250 personnes au CESE a permis d'interroger les évolutions de certaines thématiques pour les organisations syndicales mais aussi l'usage des travaux de recherche par les organisations syndicales. À cette occasion a été dévoilée la nouvelle identité visuelle se met en place et les prémices du nouveau site de l'Ires qui verra le jour au début de l'année 2023. Ce nouveau site, plus intuitif, plus thématique parachève l'effort qui a été effectué pour rendre disponible les travaux de l'IRES.

De manière plus détaillée maintenant, voyons comment les quatre groupes de travail ont poursuivi les chantiers ouverts depuis plusieurs années sur les thèmes d'intérêt pour les organisations syndicales.

1. Relations professionnelles

Les travaux du groupe relations professionnelles s'organisent autour de trois axes : les effets des réformes sur la représentation du personnel et les règles de la négociation collective du premier quinquennat d'Emmanuel Macron, le renouveau des stratégies syndicales indépendamment de ces réformes, notamment pour organiser les travailleurs et les travailleuses des secteurs peu syndiqués et très précarisés, et l'évolution du système de relations professionnelles et des stratégies syndicales au niveau transnational, en particulier européen. Les dimensions comparatives dépassent cependant largement ce troisième axe et nourrissent abondamment les recherches des deux autres axes.

« Normalisation » pourrait être un des qualificatifs des différentes réformes de la représentation du personnel et de la négociation collective qui ont eu lieu pendant le premier quinquennat d'Emmanuel Macron. Tout en affirmant permettre aux acteurs d'adapter les règles et les instances aux réalités organisationnelles qui leur sont propres, les ordonnances du 27 septembre 2017 ont eu pour effet d'instaurer un modèle unique d'architecture institutionnelle comme l'a montré le rapport pour le Comité d'évaluation. De même, la loi de transformations de la fonction publique d'août 2019 et l'ordonnance de février 2021 sur la négociation rapprochent le fonctionnement du dialogue social dans les trois fonctions publiques du privé avec la création d'une instance de dialogue social unique calquée sur le CSE. Ce rapprochement du droit privé interroge sur l'avenir du modèle des relations professionnelles du public et sur le renouvellement des modalités d'intervention des organisations syndicales. La normalisation de l'architecture institutionnelle n'empêche en effet pas une certaine forme d'inertie ou de dépendance au sentier, comme a pu le montrer l'étude des entreprises publiques (ou anciennement publiques) à travers l'étude pour la CGT sur la mise en place des CSE dans le secteur du transport urbain de voyageur ainsi que d'un numéro d'*Entreprise et histoire*, coordonné par Odile Join-Lambert et Frédéric Lerais.

Le renouveau des stratégies syndicales a aussi été étudié à travers les mobilisations hors des bastions syndicaux traditionnels, qu'il s'agisse du secteur du *care* ou de l'économie numérique, ou bien aux

marges du marché du travail à travers l'étude de la représentation des travailleurs et travailleuses migrantes. Ces recherches posent la question des conditions d'un renouveau de l'action syndicale face aux mutations du travail et mobilisent un cadre résolument comparatiste. La valorisation du projet « Transformations sociales et économie numérique » financée par la Dares et la Drees entre 2019 et 2022 a donné lieu à l'élaboration d'un numéro collectif de *La Revue de l'Ires*, entièrement consacré au syndicalisme et à l'action collective dans l'économie de plateforme à travers une mise en perspective du cas français et italien. Cette démarche se retrouve dans le projet de comparaison franco-allemande sur les positions et les actions des organisations syndicales et patronales face aux migrations du travail qui visent à comprendre comment les acteurs collectifs se saisissent de la question de la représentation des travailleurs migrants et de leurs employeurs.

Ces deux dynamiques se retrouvent au niveau international et notamment européen. Ainsi, la décentralisation de la négociation collective dont les ordonnances dites « Macron » constitue un moment fort s'inscrit dans une dynamique européenne qui a fait l'objet d'une large étude comparative portant sur huit pays et financée par la Commission européenne. Son volet français a permis de mettre en lumière la persistance de l'intérêt pour la négociation collective de branche malgré la tendance à l'autorégulation du rapport salarial par ces entreprises. Face à des transformations législatives coordonnées au niveau de l'Union européenne, plusieurs projets étudient l'émergence d'une régulation d'entreprise à cette échelle que ce soit à travers les accords collectifs transnationaux ou à travers les Comités européens d'entreprise. Ceux-ci font d'ailleurs face à un nouveau défi avec le Brexit. Alors que les liens entre l'Union européenne et le Royaume-Uni demeurent très denses, la présence des travailleurs et des travailleuses britanniques au sein des Comités européens n'est plus assurée. Un projet international en réponse à l'appel à projet du Open Research Area for the Social Sciences (ORA) vise alors à examiner les différentes manières dont les liens avec les travailleurs et travailleuses britanniques persistent. À l'échelle transnationale aussi, le registre d'actions des acteurs collectifs ne se réduit cependant pas uniquement aux institutions. Ainsi, l'Ires participe à une étude internationale financée par le ministère de la Recherche allemand qui vise à identifier des actions et des projets transnationaux d'actions solidaires en lien avec la directive européenne sur les travailleurs et travailleuses détachées.

2. Travail et sécurisation des parcours

Les travaux sur ces thèmes s'organisent autour de cinq grandes thématiques, investies de longue date ou récemment renforcées à la faveur de l'arrivée de Thomas Coutrot, en tant que chercheur associé.

Une série de travaux sont en cours ou vont s'engager sur la question du travail. Il s'agira d'une part de capitaliser, revisiter et prolonger les enseignements d'enquêtes syndicales sur le travail, pour tenter d'apprécier leurs effets tant pour les salariés concernés que pour les militants engagés dans leur réalisation. Ces enquêtes parviennent-elles à saisir le « pouvoir d'agir » – par trop invisibilisé – de chacun en situation de travail et, partant, à le renforcer ? Une recherche de l'agence d'objectifs (CGT) y est consacrée. Les travaux se poursuivent d'autre part sur les facteurs statutaires (précarisation de l'emploi, ...) et organisationnels (externalisation, ...) d'un processus – persistant – de fragmentation du travail, sur la façon dont celui-ci affecte le sens du travail et la manière dont les organisations syndicales tentent d'y répondre : une enquête de terrain est programmée, dans le cadre d'une recherche pour l'agence d'objectifs (UNSA Éducation). Enfin, plusieurs projets s'intéressent au lien entre travail – sens du travail, apprentissages en situation de travail – et trajectoires professionnelles, à partir d'une exploitation statistique de l'enquête européenne sur les conditions de travail, ou de l'enquête Defis.

Les travaux sur les pratiques d'accompagnement vers l'emploi ou vers la création d'activité, et leurs effets pour les personnes concernées, se poursuivent autour de quelques grandes problématiques susceptibles de mieux décrire et comparer les pratiques en vigueur et leur portée : la dimension pédagogique et expérientielle de l'accompagnement et la place réservée aux expériences « à faire » en cours d'accompagnement ; la capacité à intervenir conjointement auprès des personnes et des employeurs et à accompagner ainsi deux expériences ; l'accueil, par les conseillers et leurs structures, d'une professionnalisation par l'expérimentation ; l'attention portée à la réciprocité dans les formes d'accompagnement. Plusieurs projets de valorisation, faisant suite à des enquêtes de terrain, sont en cours.

Sur le champ de l'économie sociale et solidaire, une enquête de terrain est en cours de réalisation auprès de chantiers d'insertion, pour analyser la façon dont les formes de participation des salariés en insertion aux instances de dialogue social et de gouvernance des structures peuvent contribuer à renforcer leur pouvoir d'agir, et avoir ainsi des effets sur leurs trajectoires. Un travail d'analyse théorique a par ailleurs été engagé pour tenter d'éclairer la singularité du « rapport social d'activité » des coopératives de production et les mécanismes par lesquels celui-ci construit des protections collectives.

Sur le champ de l'accompagnement des mutations économiques, les travaux se poursuivent sur les conditions de mise en œuvre de la « responsabilité territoriale » de l'entreprise, dans le cadre de l'obligation de revitalisation des bassins d'emploi. L'analyse des actions de revitalisation mises en œuvre montre que cette obligation peut, sous certaines conditions, soutenir des formes d'intervention territorialisées *d'abord* adressées aux employeurs locaux (via le soutien à leur activité, leurs processus RH ou de recrutement), et contribuant *in fine* à la sécurisation des parcours d'emploi des travailleurs d'un territoire (via l'accession effective à des emplois durables). Elle manifeste concrètement qu'enjeux de développement économique et enjeux d'insertion dans l'emploi peuvent être appréhendés et pris en charge « dans un même mouvement », par une même intervention sur le marché du travail local. Ce projet explore enfin les conditions dans lesquelles cette « responsabilité territoriale émergente » de l'entreprise peut relever du principe de responsabilité au sens large, entendu selon les termes d'Alain Supiot comme une obligation de prévenir ou de réparer les conséquences dommageables de ses agissements.

Plusieurs projets, enfin, ont été poursuivis ou achevés, apportant un éclairage historique sur l'histoire des activités sociales de l'Insee et du métier d'enquêtrice, celle des politiques sociales de la Poste en France et au Royaume Uni, et celle du principe d'obligation dans le champ de la protection sociale. Dans le prolongement de ces travaux, un projet de publication d'un numéro spécial de la *Revue d'histoire de la protection sociale* – à paraître en 2024 – sera consacré à l'histoire de la protection sociale dans les fonctions publiques d'État, hospitalière et territoriale.

3. Revenus

Les travaux de l'axe « revenus » éclairent les évolutions concernant la formation et la répartition des revenus autour de trois grands axes : revenus primaires, protection sociale, revenus disponibles et inégalités.

Le premier, qui porte sur la formation des salaires et des autres formes de rémunération, est un premier niveau qui conditionne la distribution des revenus pour la majorité des salariés. Plusieurs travaux portent sur la négociation collective où se posent des enjeux concernant l'évolution des salaires et des emplois.

L'année 2022 a été l'occasion de valoriser les résultats d'une recherche collective pilotée par Noélie Delahaie et Anne Fretel et portant sur les formes d'articulation entre négociation d'entreprise et de branche dans la définition des normes d'emploi et de travail. En coopération avec des chercheurs extérieurs, un numéro spécial sur le dialogue social après les Ordonnances Macron a été proposé à la *Revue de l'IRES*. Sur la question des salaires, on peut aussi noter le travail collectif engagé par l'ensemble des chercheurs de l'IRES en vue de la préparation du numéro spécial de la *Chronique internationale* paru fin 2022 et portant sur la question de l'évolution des salaires et des revendications dans le nouveau contexte inflationniste.

Le deuxième axe porte sur la protection sociale et, d'une manière plus générale, l'ensemble des politiques sociales de transferts sociaux et fiscaux, en espèces ou en nature. La plupart des travaux réalisés en 2022 sont encore en cours. On peut néanmoins noter un rapport réalisé pour l'Agence d'objectifs CFE-CGC sur le financement de la protection sociale et la notion de contributivité. Ce rapport est composé de plusieurs contributions dont les approches sont économiques, historiques, sociopolitiques et/ou juridiques et sont illustrées ou portent sur des divers secteurs de la protection sociale (retraites, assurance chômage, prestations familiales). Un des résultats généraux est que la notion de contributivité, très fortement mobilisée dans les débats sur le financement et les réformes de la protection sociale, n'est pas univoque, que ses acceptions et ses usages sont variés et que les implications qui en sont faites au regard du financement ne vont pas forcément de soi. Une valorisation dans la *Revue de l'IRES*, augmentée de contributions d'autres chercheurs sur le même thème, est prévue pour 2023.

Un troisième axe s'intéresse aux effets combinés des deux premiers facteurs - formation des revenus primaires et redistribution (protection sociale) - sur la distribution et l'évolution des revenus disponibles et plus largement des moyens d'existence des ménages.

Des travaux autour des seuils de richesse et des niveaux d'inégalités ont été valorisés dans La Revue de l'IRES. Une analyse a été faite des arguments qui permettent de définir des limites socialement acceptables à l'inégalité des revenus et a abouti à des propositions logiques pour identifier les concepts et la procédure les plus pertinents pour définir ces limites d'un point de vue empirique, ce qui a été réalisé pour trois pays, la France, l'Irlande et le Royaume-Uni. Une analyse partant de la question de l'inégalité telle qu'elle se pose aujourd'hui, discute diverses propositions de transferts – ciblés ou non ciblés – ainsi que certaines mesures visant à agir directement sur l'inégalité de marché, notamment à travers la création directe d'emplois et le niveau du salaire minimum.

L'IRES a aussi poursuivi des travaux sur les « budgets de référence » ou « revenu minimum décent » pour pouvoir participer effectivement à la vie sociale. À la demande de la ville de Nantes, l'IRES a réalisé une étude visant à adapter les budgets de référence au contexte spécifique de la ville de Nantes tout en les actualisant. Cette actualisation des budgets de référence a fait l'objet d'une valorisation et d'une mise en perspective au regard de l'évolution de l'inflation dans un *Éclairages* de l'IRES.

4. Emploi et système productif

Depuis septembre 2022, la thématique s'est renforcée avec l'arrivée d'Axel Magnan comme chercheur. Axel a soutenu une thèse sur *Le développement du salariat précaire dans l'agriculture française : une approche d'économie institutionnelle*. Ce travail de thèse a été élaboré, co-encadré et financé par le département Action, transitions et territoires (ACT) de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et l'IRES. Ce travail sur le secteur agricole va

donner lieu à la publication de différents articles et chapitres d'ouvrages. 2023 sera aussi l'occasion, en utilisant des résultats de thèse, de travailler sur deux éléments importants du monde agricole. D'une part, sur les exonérations de cotisations sur les bas salaires via les exonérations TO/DE (Travailleurs Occasionnels / Demandeurs d'Emploi) qui sont spécifiques au secteur agricole (et qui sont plus élevées que le régime général d'exonération). D'autre part, sur la fragmentation du travail : l'analyse des données originales de la thèse d'Axel devrait permettre d'apporter un éclairage transsectoriel via l'exemple de l'agriculture.

Sur les thématiques liées à la segmentation du marché du travail, les travaux ont continué sur les seniors et le genre. En ce qui concerne l'emploi des seniors, différentes valorisations ont porté sur les dynamiques territoriales et les politiques publiques, en analysant plus particulièrement leur articulation avec les pratiques des entreprises destinées aux seniors. Les travaux sur les inégalités hommes-femmes se sont poursuivis dans le cadre du Séminaire Égalité, Genre, Institutions et Politiques (SEGIPP) durant l'année 2022. De plus, une convention FO-IRES (Agence d'objectif) complétera l'analyse des inégalités professionnelles hommes -femmes. La recherche sur l'index d'égalité professionnelle devrait commencer début 2023. Il s'agit d'analyser l'utilisation de cet index ou non par les syndicats et les entreprises lors des négociations collectives sur le thème d'égalité professionnelle salariale.

Les autres thématiques restent au cœur des investissements et des perspectives de travail du groupe. C'est le cas de la recherche (agence d'objectif CFE-CGC) sur la politique industrielle dans deux secteurs : la pharmacie et les télécommunications. Cette recherche fait le point sur la densification du tissu industriel en France et sur son impact en termes d'emploi. Un rapport intermédiaire a été rendu cette année. Deux points forts ont été soulignés. Une première partie du rapport analyse les deux secteurs d'activité, leurs modèles d'affaire, leurs stratégies de compétitivité, leurs modes d'insertion dans les chaînes mondiales d'approvisionnement mais aussi leurs stratégies de financiarisation. Cette étude de deux secteurs, aux caractéristiques très différentes, explicite leur participation au processus de désindustrialisation en France. Une deuxième partie du rapport met en perspective les politiques industrielles en France depuis la Seconde Guerre mondiale et fait le point sur leurs spécificités en termes d'emploi. L'analyse des politiques industrielles en faveur de l'industrie 4.0 sera développée via une comparaison France-Allemagne.

L'analyse des transformations du travail liées au numérique a continué via les activités du réseau Sharers and Workers (IRES et ASTREES) mais aussi de nombreuses recherches menées. Différentes valorisations ont été aussi menées : un rapport de recherche de la DARES a été ainsi publié sur les nouveaux intermédiaires numériques du travail B2B, sur leurs conditions de développement, leurs freins et les leviers communs aux différents modèles d'affaires. D'autres recherches ont aussi vu le jour : c'est le cas de la recherche financée par la commission européenne (projet SecoIA Deal) dont l'objectif premier est de permettre une meilleure connaissance des enjeux et impacts des données et de l'Intelligence Artificielle.

Les travaux de collaboration avec d'autres groupes de l'IRES (notamment le groupe relations professionnelles et le groupe revenus) ont continué via la recherche Trajex sur la construction et vécu des systèmes d'aide à l'autonomie au domicile ainsi que via la recherche sur les régimes d'autonomie dans le soin de longue durée.

La recherche sur la transition écologique, économique et sociale et son impact sur l'emploi dont l'objectif est d'explorer les mécanismes et les pratiques qui conduisent à l'émergence, la reconfiguration/ou le développement des métiers, emplois et formations dans les activités du réemploi,

de la réutilisation et de la réparation est en cours et a donné lieu à un rapport intermédiaire. De plus un travail sur l'intelligence artificielle, l'emploi et le travail a démarré : il s'agit de réaliser un état de l'art sur les transformations actuelles et futures du travail et de l'emploi liées à l'intelligence artificielle.

5. Activités transversales

L'année 2022 a été riche en publications et en activités transversales.

Elle est marquée par la parution de 4 numéros de la *Chronique internationale de l'IRES* : 3 numéros variés, et un numéro spécial consacré à l'inflation et aux revendications des travailleurs. Ce numéro coordonné par Antoine Math comporte 9 articles.

Au cours de l'année 2022, est paru un numéro (*Varia*) comportant deux articles issus de travaux réalisés dans le cadre de l'Agence d'objectifs sur l'évolution de l'indemnisation du chômage. Les deux autres articles interrogent la définition d'un seuil limite (ou plafond) de revenus. Un numéro spécial est paru sur les plateformes de travailleurs qui reprend une partie des travaux de la recherche Transsen.

Le séminaire international a eu un rythme régulier en formats hybrides ; ce qui a permis d'une part d'accroître et diversifier la participation et d'autre part de mettre à disposition les principales interventions sous forme audio sur la chaîne Youtube. Cette action enrichit la mise en place de vidéos pour valoriser les travaux de recherche et les événements organisés par l'Ires. Il faut noter que cette année le séminaire international a été explorée une dimension thématique d'importance sur le syndicalisme et les questions environnementales.

En matière de communication digitale, l'Ires s'est lancée dans une révision du site et de son identité visuelle. Le site sera mis en place début 2023 ; son ergonomie avec un regroupement de certaines rubriques dans les menus, une page d'accueil mettant en avant les contenus de façon plus visuelle ; et un moteur de recherche plus intuitif permettra d'être mieux l'accent sur la richesse des productions de l'Ires.

L'année 2022 a aussi été marquée par les quarante ans de l'Ires. En décembre un événement a interrogé l'usage et la production des recherches des organisations syndicales avec l'ensemble des responsables des organisations syndicales. Des travaux d'archives pourront nourrir l'évolution des thématiques traitées par l'Ires sur longue période.